



**MERCREDI 14 OCTOBRE** au matin  
déchèterie de Monthyon

## OPÉRATION **COLLECTE D'AMIANTE** Canalisations et tôles ondulées **uniquement**

OFFRE RÉSERVÉE AUX PARTICULIERS  
DU TERRITOIRE DU SMITOM DU NORD SEINE-ET-MARNE  
**NOMBRE DE PLACES LIMITÉ**

**PRÉ-INSCRIPTION OBLIGATOIRE**  
au plus tard le **VENDREDI 2 OCTOBRE**

### Comment procéder ?

- 1** *Je m'inscris par téléphone ou je me rends au siège du SMITOM* entre le lundi 21 septembre et le vendredi 2 octobre et communique les éléments demandés (voir au verso du présent document).
- 2** *Je récupère durant la semaine précédant la collecte, le nombre de sacs prévu lors de mon inscription à la déchèterie la plus proche de mon domicile en présentant au gardien le courrier de confirmation d'inscription et un justificatif de domicile.*
- 3** *Je me présente le jour de la collecte avec les sacs fournis par le SMITOM fermés à l'heure définie en possession de la lettre de confirmation d'inscription, de ma carte d'accès en déchèterie et d'un justificatif de domicile.*

Je prévois le nombre d'accompagnants nécessaire pour porter le ou les sacs. Les agents d'accueil présents lors de la collecte ont pour mission uniquement d'organiser et de contrôler le bon déroulement des opérations.

### ATTENTION

Tout dépôt sans inscription ou en dehors du rendez-vous fixé sera refusé. L'amiante non conditionné ou non présenté dans un emballage réglementaire remis par le SMITOM sera également refusé.



**Pus d'informations :**

01.60.44.40.03 • [www.smitom-nord77.fr](http://www.smitom-nord77.fr)

## Pour permettre le bon déroulement du service, nous vous demandons de bien vouloir suivre les recommandations suivantes

### PRISE DE RENDEZ-VOUS préalable.

Lors de votre inscription, il vous sera demandé de préciser :

- Votre identité
- Vos coordonnées
- Votre n° de carte d'accès en déchèterie
- Une estimation de la quantité d'amiante à éliminer
- La dimension des plaques d'amiante à déposer

Nous vous rappelons que si vous ne possédez pas de carte d'accès en déchèterie, cette dernière est gratuite et peut être demandée en ligne sur le site du SMITOM - rubrique : les déchèteries.

### DÉCHETS ACCEPTÉS ET DÉPÔTS précisions

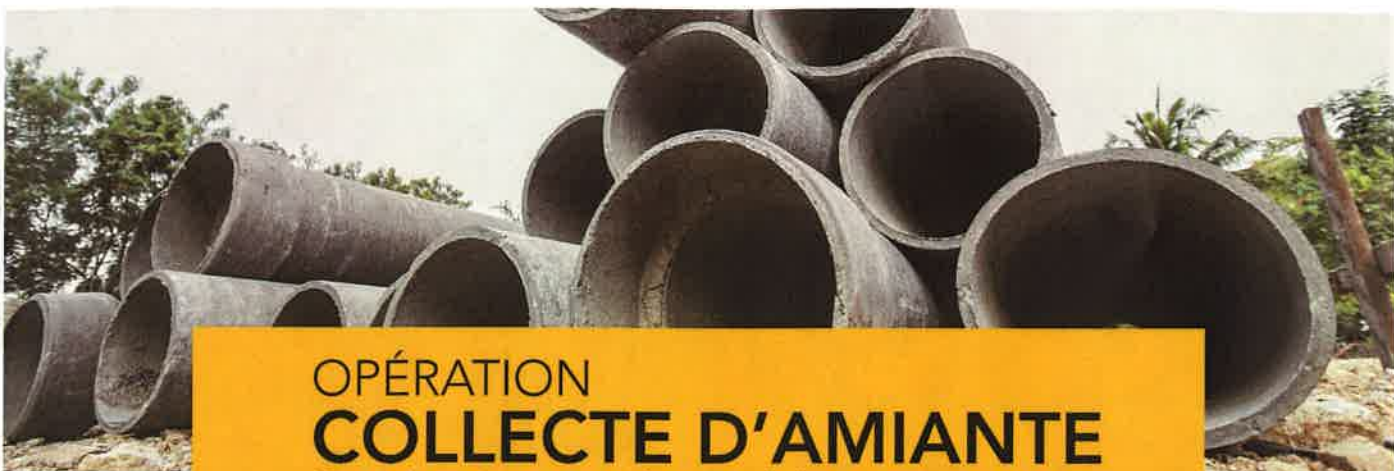
- Les plaques d'amiante liées pris en charge ne pourront excéder trois mètres de long.
- Le volume maximal par dépôt est fixé à 10 plaques ou l'équivalent d'1 m<sup>3</sup>.
- Tout sac non utilisé devra être retourné au SMITOM le jour de la collecte.
- Les sacs d'emballage fournis par le SMITOM ne devront contenir que des déchets d'amiante. **Tout mélange sera refusé.**
- En aucun cas, il ne sera possible d'emballer les déchets contenant de l'amiante le jour de la collecte sur la déchèterie.

Les agents qui réceptionnent l'amiante sont en droit de refuser tout vidage ne respectant pas une des recommandations listées dans ce document.

#### En savoir + :

Tout savoir sur l'amiante pour mieux s'en protéger : [amiante.inrs.fr](http://amiante.inrs.fr)

SMITOM du Nord Seine-et-Marne - 14 rue de la Croix Gillet - 77122 Monthyon  
Tél. : 01.60.44.40.03 - [contact@smitom-nord77.fr](mailto:contact@smitom-nord77.fr) - [www.smitom-nord77.fr](http://www.smitom-nord77.fr)



## OPÉRATION **COLLECTE D'AMIANTE** Canalisations et tôles ondulées **uniquement**

### CONSEILS PRATIQUES MANIPULATION DES DÉCHETS AMIANTÉS

- Ne pas casser, percer, scier ou jeter les plaques lors du conditionnement pour l'apport en déchèterie afin d'éviter de libérer des poussières d'amiante (fibres).
- Mouiller les déchets d'amiante pour éviter l'envol de poussières.
- Privilégier le transport en remorque.
- Porter des gants, un masque avec filtre P3 (ou type P3), une combinaison étanche (type 5/6) jetables et des bottes de sécurité. Lorsque la manipulation est terminée, retirer les vêtements de protection en enlevant le masque en dernier.

> Vous pourrez laisser vos équipements de protection jetables à la déchèterie le jour de la collecte. Ils devront être mis dans un autre sac hermétiquement fermé (**équipements de protection et sac non fournis**).

- Il est également conseillé de prendre une douche après toute opération au contact de l'amiante.

#### **ATTENTION**

Il ne s'agit ici que de conseils et non pas d'une protection optimale contre les risques liés à l'amiante. Pour obtenir plus d'informations sur l'amiante (risques, conseils de manipulations...) consulter le site : [amiante.inrs.fr](http://amiante.inrs.fr)



Plus d'informations :

01.60.44.40.03 • [www.smitom-nord77.fr](http://www.smitom-nord77.fr)



14 rue de la Croix Gillet  
77122 MONTHYON  
Tél. : 01 60 44 40 03  
Fax : 01 60 44 40 05  
[contact@smitom-nord77.fr](mailto:contact@smitom-nord77.fr)